

Groupe	Inscription (taxes de vente incluses si applicable)	Affiliation FNQ	Équipements (voir 1.)	Campagne de financement (voir 2.)	Total annuel avec implication (voir 4.)	Dépôt implication piscine et Nez rouge (voir 3.)	Total annuel sans implication (voir 4.)
École de natation (Niveau jaune à bleu)	125,00 \$ par session	Inclus	N/A	N/A	125,00 \$ par session	N/A	N/A
Récréatif	250,00 \$ par session	Inclus	N/A	N/A	250,00 \$ par session	N/A	N/A
Initiation à la compétition	215,00 \$ par session	Selon âge	30,00 \$	N/A	245,00 \$ + affiliation par session	N/A	N/A
Développement	750,00 \$	Inclus	30,00 \$	185,00 \$	965,00 \$	675,00 \$	1 640,00 \$
Groupe d'âges	900,00 \$	Inclus	30,00 \$	185,00 \$	1 115,00 \$	675,00 \$	1 790,00 \$
Sport-études primaire	900,00 \$	Inclus	30,00 \$	185,00 \$	1 115,00 \$	675,00 \$	1 790,00 \$
Sport-études secondaire et collégial	1 100,00 \$	Inclus	30,00 \$	185,00 \$	1 315,00 \$	675,00 \$	1 990,00 \$
Élites + Gaillards - circuit sénior	1 100,00 \$	Inclus	30,00 \$	185,00 \$	1 315,00 \$	675,00 \$	1 990,00 \$
Gaillards - Circuit Collégial	689,85 \$	Inclus	N/A	N/A	689,85 \$	N/A	689,85 \$

1. Casque de bain et chandail du club obligatoires lors des compétitions.

2. Ce montant est demandé lors de la remise des articles pour la campagne de financement. Montant qui revient à chaque payeur lorsque les articles sont vendus en totalité.

3. Pour le bon fonctionnement du club, les parents sont invités à faire du bénévolat qui représente des points (1 000) ayant une valeur nominale de 675,00 \$. Ce bénévolat est séparé en deux blocs. Pour ceux ne désirant pas faire de bénévolat, le montant sera réclaté et pour les autres les chèques seront détruits.

Deux chèques sont demandés lors de l'inscription :

**Bloc 1** - Opération Nez-rouge (600 pts) : **405,00 \$** postdaté du 15 janvier 2020 **Bloc 2** - Volet piscine et compétition (400 pts) : **270,00 \$** postdaté du 15 juin 2020

4. Deux versements sont possibles pour les niveaux suivants : développement, groupe d'âges, Sport-études, élites et Gaillards:

1<sup>er</sup> versement : 29 août 2019

2<sup>ème</sup> versement : 15 janvier 2020

**Les frais de compétitions régionales sont inclus dans les frais d'inscription sauf pour les Gaillards-Circuit Collégial. Ces frais sont non remboursables.**

\* Lors des compétitions provinciales, les frais sont défrayés 50 % par le nageur et 50 % par le club de natation, jusqu'à un maximum de **275,00 \$ + taxes** payé par le nageur. Cette politique ne s'applique pas lors des compétitions nationales et camp d'entraînement et sujet à une facturation séparée.